

Stratégie scientifique

2014-2029

Volet Biodiversité

Liste commentée des amphibiens du Parc national des Cévennes



Auteurs :

Benoit DEFFRENNES

Bruno DESCAVES

Rémy BARRAUD

Rémi DESTRE

Philippe LUCAS

Cyril ROMBAUT

Gilles GARNIER

Caroline DEVEVEY

Jocelyn FONDERFLICK

Octobre 2022

Sommaire

Introduction	1
Tableau 1 : espèces ayant un statut de protection/conservation	2
Tableau 2 : nombre de données par entité géographique	4
Espèces présentes dans le Parc classées par ordres et familles :	
Ordre des Urodèles - 3 espèces	
Famille des Salamandridés - 3 espèces	
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758), La Salamandre tachetée	5
<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800), Le Triton marbré	6
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789), Le Triton palmé	7
Ordre des Anoures - 8 espèces	
Famille des Alytidés - 1 espèce	
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768), Le Crapaud accoucheur	8
Famille des Pélodytidés - 1 espèce	
<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803), Le Pélodyte ponctué	10
Famille des Bufonidés - 2 espèces	
<i>Bufo spinosus</i> (Daudin, 1803), Le Crapaud épineux.....	11
<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768), Le Crapaud calamite.....	12
Famille des Hylidés - 1 espèce	
<i>Hyla meridionalis</i> (Boettger, 1874), La Rainette méridionale	14
Famille des Ranidés - 3 espèces	
<i>Rana temporaria</i> (Linnaeus, 1758), La Grenouille rousse	15
<i>Pelophylax lessonae</i> (Camerano, 1882), La Grenouille de Lessona	16
<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771), La Grenouille rieuse	17
Espèces à confirmer ou à rechercher	19
Bibliographie	20

Introduction

Ce document a pour objectif de dresser un état des connaissances de l'ensemble des espèces d'amphibiens contactées sur le territoire du Parc national des Cévennes (PNC), à la date du 19/05/2022, en précisant le nombre de données par zone biogéographique : en cœur de Parc (C), en Aire d'Adhésion (AA) et en Aire Optimale d'Adhésion (AOA). L'AA inclut toutes les communes ayant adhéré à la Charte du Parc, hors cœur de Parc. L'AOA inclut toutes les communes n'ayant pas adhéré à la Charte du Parc, hors cœur de Parc. Le territoire du Parc national des Cévennes fait donc référence dans ce document au cœur du PNC, complété de l'Aire d'Adhésion et de l'Aire Optimale d'Adhésion. Les espèces potentiellement présentes sur le territoire du Parc national des Cévennes mais restant à confirmer ou à découvrir sont également listées en fin de document. Des commentaires sont apportés au sujet des zones de présence connue, des secteurs à prospecter en priorité, ainsi que les périodes et modes de détection à privilégier.

Au 19 mai 2022, **11 espèces d'amphibiens** ont été contactées sur le territoire du Parc national des Cévennes, **dont 10 en cœur de Parc** et 11 en AA et en AOA, sur les 36 espèces autochtones présentes en France métropolitaine (Massary *et al.* 2019). La base de données du PNC comporte 5 623 données géoréférencées à cette date. Une partie des données est issue du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) de la région Occitanie.

La liste présentée ci-dessous respecte la nomenclature, noms scientifiques et vernaculaires, de la dernière liste taxonomique publiée sur l'herpétofaune de France métropolitaine par Massary *et al.* (2019). Elle tient donc compte des publications les plus récentes sur le sujet. L'ordre systématique est celui utilisé par Geniez & Cheylan (2012). Pour chaque espèce, nous nous sommes efforcés d'apporter des informations concernant la distribution géographique, la biologie, l'écologie et la phénologie des espèces selon les observations propres au territoire du PNC. Cette connaissance est donc contextualisée à l'espace géographique du Parc.

Dans les tableaux synthétiques situés au début de ce document, les espèces citées correspondent aux espèces dont la présence est avérée sur le territoire du Parc national des Cévennes. Une cartographie présentant les mailles (1 km x 1 km) de présence, ainsi que le décompte de ces mailles sont intégrés.

Les auteurs des photographies sont tous membres du groupe herpétologique du Parc national des Cévennes. Ces clichés ont été pris en grande majorité sur le territoire du PNC. Dans le cas contraire, la mention "hors Parc" est précisée.

Citation recommandée du document :

Deffrennes B., Descaves D., Barraud R., Destre R., Lucas Ph., Rombaut C., Garnier G., Devevey C. et Fonderflick J., 2022 - *Liste commentée des amphibiens du Parc national des Cévennes*. Parc national des Cévennes, Florac-Trois-Rivières : 20 p.

Statut des espèces :

LR Liste Rouge France métropolitaine (2015) : 0 espèce

PN Protection nationale : 10 espèces

ZS Déterminante stricte ZNIEFF Occitanie (2009) : 3 espèces

DH Directive habitat, Annexe II : 0 espèce

PNC Patrimoniale PNC : 0 espèce

Tableau 1 : espèces autochtones du territoire du PNC et ayant un statut de protection/conservation

	Liste Rouge France	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF(2009)	Directive Habitat	Patrimoniale PNC
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758), La Salamandre tachetée	-	Oui	-	-	-
<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800), Le Triton marbré	-	Oui	Oui	-	-
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789), Le Triton palmé	-	Oui	-	-	-
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768), Le Crapaud accoucheur	-	Oui	Oui	-	-
<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803), Le Pélodyte ponctué	-	Oui	-	-	-
<i>Bufo spinosus</i> (Daudin, 1803), Le Crapaud épineux	-	Oui	-	-	-
<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768), Le Crapaud calamite	-	Oui	-	-	-
<i>Hyla meridionalis</i> (Boettger, 1874), La Rainette méridionale	-	Oui	-	-	-
<i>Rana temporaria</i> (Linnaeus, 1758), La Grenouille rousse	-	Partielle	-	-	-
<i>Pelophylax lessonae</i> (Camerano, 1882), La Grenouille de Lessona	-	Oui	Oui	-	-
<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771), La Grenouille rieuse	-	Oui	-	-	-

Qualification de la rareté dans le Parc national des Cévennes :

C : Commun (espèce bien répartie sur le territoire et en nombre)

AC : Assez commun (espèce bien répartie sur le territoire, mais peu abondante ou pouvant être absente localement)

R : Rare (espèce localisée sur le territoire du PNC ou inféodée à des habitats particuliers (ex. : zones humides, steppe caussenarde, garrigue)

RR : Très Rare (espèce très localisée)

? : Qualification de la rareté à préciser

Distribution des observations d'amphibiens sur le territoire du PNC

Amphibiens

- Observation ponctuelle [5734]
- Maille de présence
1 km X 1 km [2422]

Zones biogéographiques

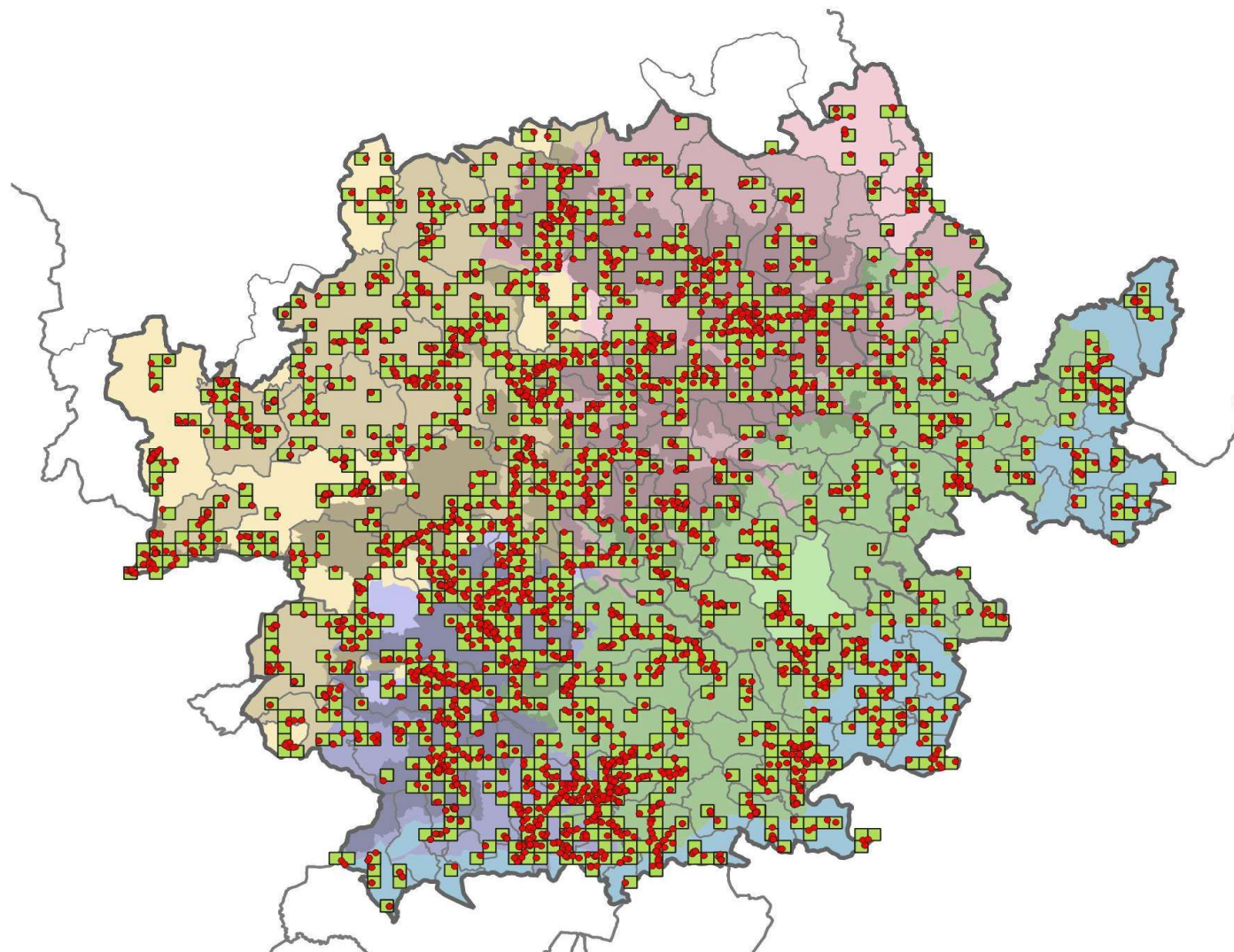
- Mont Lozère
- Causses Gorges
- Cévennes
- Aigoual
- Piémont Cévenol

Parc national des Cévennes

- Cœur
- Aire d'adhésion
- Aire optimale d'adhésion

Limites administratives

- Limite départementale
- Limite communale



Sources : PNC
Edition : © PnC - 05-05-2022 - amphibiens.qgz

Tableau 2 : nombre de données par espèce et par entité géographique

Nom valide	Zones biogéographiques					Zones PNC			Nombre de données	Nombre de mailles
	Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Cévennes	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur		
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758), La Salamandre tachetée	308	70	145	436	253	778	88	346	1212	517
<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800), Le Triton marbré	0	4	0	31	0	35	0	0	35	8
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789), Le Triton palmé	9	48	193	64	42	205	69	82	356	150
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768), Le Crapaud accoucheur	44	28	535	127	66	392	212	196	800	293
<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803), Le Pélodyte ponctué	0	31	324	11	0	125	102	139	366	122
<i>Bufo spinosus</i> (Daudin, 1803), Le Crapaud épineux	232	61	406	270	180	690	193	265	1148	350
<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768), Le Crapaud calamite	2	7	212	17	74	108	97	107	312	107
<i>Hyla meridionalis</i> (Boettger, 1874), La Rainette méridionale	60	52	4	137	0	232	11	10	253	132
<i>Rana temporaria</i> (Linnaeus, 1758), La Grenouille rousse	371	0	45	10	490	121	30	765	916	307
<i>Pelophylax lessonae</i> (Camerano, 1882), La Grenouille de Lessona	0	0	0	0	8	2	0	6	8	5
<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771), La Grenouille rieuse	7	43	68	88	0	173	33	1	207	105
	Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Cévennes	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur		
Total espèces *	1033	344	1932	1191	1113	2861	835	1917	5 613	

* non compris les données à confirmer ou non valides

Espèces présentes dans le Parc national des Cévennes

Ordre des Urodèles (tritons, salamandres)

Famille des Salamandridés - 3 espèces

Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758), La Salamandre tachetée **PN AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
308	70	145	436	253	778	88	346	1212

La Salamandre tachetée, plus grand Urodèle de France, peut atteindre 20 cm de long avec la queue. Elle est très facilement reconnaissable à sa peau noire, lisse et brillante, présentant de grosses tâches jaunes. C'est une espèce typiquement forestière. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, elle fréquente principalement les forêts de feuillus avec des ruisseaux ou des points d'eau (châtaigneraies, chênaies, hêtraies), mais elle peut aussi vivre dans les jardins et les villages où elle retrouve en partie son habitat de prédilection. Elle est peu notée dans les forêts de résineux pures. Elle est donc logiquement abondamment observée sur l'ensemble des Vallées Cévenoles, jusqu'au Piémont où elle atteint son altitude minimum à Anduze à 123 m. On sait en revanche, hors du territoire du Parc, qu'elle est rare voire absente des plaines méditerranéennes (Geniez & Cheylan 2012). Elle est notée sur le massif du Mont Aigoual, et ce jusqu'à son sommet où elle est mentionnée à 1559 m d'altitude en 1988 et en 1992. Des données plus récentes la mentionnent également non loin du sommet, légèrement plus bas en altitude. L'analyse des données semble néanmoins montrer que la Salamandre tachetée se fait nettement plus rare au-dessus de 1300 m : elle est donc à noter systématiquement au-dessus de cette altitude. Sur le massif de l'Aigoual, elle serait à rechercher sur le plateau du Lingas où elle n'a pas été mentionnée jusqu'à présent. Enfin, l'espèce est présente sur le pourtour du Mont Lozère et du Bougès, mais aucune donnée ne concerne vraiment le cœur de ces massifs où elle serait également à rechercher. Elle est uniquement notée autour de Masméjean, où elle atteint alors 1274 m (le 16/06/2019 à Felgerolles). Enfin, l'espèce est naturellement absente des Causses où le milieu ne lui convient pas, excepté une donnée du 09/10/2019 sur la Causse Méjean où elle est notée en aval de la Volpilière. Elle semble atteindre ce lieu-dit par le Ravin des Eyguières où elle est présente. Pourrait-elle un jour coloniser la partie boisée du Causse Méjean, à la faveur des lavognes ? La Salamandre tachetée fréquente donc les ravins secondaires des gorges, mais ce dernier (les Eyguières) est l'unique ravin de la Jonte où elle est notée, elle serait à rechercher dans la zone. En revanche, elle semble bien présente dans les gorges du Tarn, à la faveur des diverses résurgences notamment. Enfin, elle n'est pas notée dans le secteur de Païolive où le milieu n'est certes pas idéal, mais où sa présence reste potentielle. Les individus adultes sont visibles toute l'année lors de redoux pluvieux, mais les mentions des mois de décembre et janvier restent assez rares.

Sur le territoire du Parc national des Cévennes, la Salamandre tachetée se reproduit principalement dans les petits cours d'eau forestiers bien oxygénés, mais des larves ont également été trouvées dans d'autres habitats aquatiques de substitution, tant qu'ils ne sont pas trop temporaires : dans les béals, les sources, les pièces d'eau stagnantes comme les bassins DFCl, ou encore les lavoirs comme à Villes Basses sur le Goulet, à condition qu'ils soient toujours alimentés en une eau fraîche et pure. La Salamandre tachetée pouvant se reproduire toute l'année, avec des pics au printemps et à l'automne, des larves sont notées tout au long de l'année. Néanmoins, la majeure partie des données concerne le courant du mois

de mars jusqu'au cœur de l'été. Durant le reste de l'année, les mentions sont plus rares. La Salamandre tachetée semble donc privilégier une reproduction printanière sur le territoire du PNC, bien qu'il existe un biais avec une moins grande fréquentation des petits cours d'eau par les observateurs à la mauvaise saison. Très certainement pour la reproduction, les individus adultes sortent parfois en très grand nombre au début du printemps et à l'automne lors de nuits douces et pluvieuses. Ils sont alors amenés à traverser les routes et on observe des mortalités très importantes. Le Parc national des Cévennes participe aussi à une veille sanitaire sur cette espèce depuis 2014 : en effet, un champignon extrêmement pathogène (*Batrachochytrium salamandrivorans*) découvert aux Pays-Bas a provoqué la disparition de plus de 90 % des effectifs dans ce pays entre 2010 et 2013. Ce champignon provoque des ulcérations cutanées. Ces altérations importantes de la peau affectent les fonctions vitales et ont pour conséquence la mort des individus infectés en deux à trois semaines. Ce pathogène n'a encore jamais été contacté sur le territoire du Parc national des Cévennes malgré une veille importante de la part des agents du Parc, ainsi qu'une campagne ciblée de prélèvement et d'analyse en laboratoire de mucus d'animaux vivants, réalisée sur 27 individus en 2017 et 2018.



Adulte (Camprieu, 10/04/2011, Bruno Descaves)



Larve (Genolhac, 10/06/2015, Benoit Deffrennes)

Triturus marmoratus (Latreille, 1800), Le Triton marbré **PN** **ZS** **RR**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	4	0	31	0	35	0	0	35

Le Triton marbré est un urodèle de grande taille, pouvant mesurer jusqu'à 18 cm. C'est un triton aux couleurs vives, avec une superbe robe marbrée de vert sur fond noirâtre et un ventre rappelant un « ciel étoilé » : des ponctuations blanches sur fond noir. Le mâle se distingue facilement de la femelle par sa crête dorsale très développée lors de la phase de reproduction, lui donnant l'allure d'un petit dragon. La femelle, légèrement plus grande, présente une belle ligne dorsale orange absente chez le mâle. Bien que facilement identifiable, cet amphibien reste discret même durant sa reproduction, lors de sa phase aquatique. Cette espèce est présente sur la moitié ouest de la France, surtout en plaine. Le territoire du Parc national des Cévennes se situant en limite sud-est de sa répartition, il y est donc rare. On ne la trouve que sur la partie gardoise du Piémont Cévenol, dans un secteur assez limité situé au sud de la Montagne du Liron et sur les Causses méridionaux (Blandas et Campestre), dans le prolongement des populations plus importantes de l'Hérault. Nous ne disposons que de très peu de données sur le territoire du Parc national des Cévennes : 29 données sur moins de dix sites distincts, toutes provenant de sites de reproduction. Elles sont comprises entre 290 m (en 1975 à Lasalle, date non précisée) et 680 m d'altitude (le 02/04/1983, Montagne des Cagnasses, commune de Sumène). Certaines données sont anciennes, datant de plusieurs décennies. Aussi, depuis 2021, le Parc national des Cévennes a

entrepris un travail de prospections ciblées sur cette espèce. Ainsi, sur la commune de Cros, une vingtaine de femelles en train de pondre dans un bassin ont pu être dénombrées le 27/04/2021. Ce triton est donc à rechercher dans la zone du Piémont Cévenol, à basse altitude, dès la fin mars-début avril. Il fréquente les mares, gourgues ou sources à couvert forestier peu dense, situées dans des milieux variés avec une présence de boisements, sur substrat acide ou calcaire. Il peut même s'adapter à de faibles volumes d'eau comme des bassins de source (le 16/04/2019, Saint-André-de-Majencoules) ou des ornières mais supporte mal la présence de poissons.



Mâle phase aquatique (hors Parc, 01/04/2008, Bruno Descaves)



Femelle phase aquatique (hors Parc, 30/03/2007, Bruno Descaves)

Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789), Le Triton palmé **PN R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
9	48	193	64	42	205	69	82	356

Le Triton palmé est une espèce d'urodèle de famille des *Salamandridae*. Il possède une petite taille (moins de 10 cm de longueur totale) et présente une coloration allant du brun noir au beige orangé. La face ventrale est blanchâtre, souvent parsemée de petites taches sombres, avec la partie centrale colorée de jaune ou d'orange. Les mâles, lorsqu'ils sont en phase aquatique, ont le bout de leur queue terminé par un petit filament, et leurs pattes postérieures possèdent une palmure noire entre les doigts.

Sa présence est très hétérogène au sein du Parc national des Cévennes. Sur l'ensemble des Causses, l'espèce est bien présente : elle est dépendante des lavognes situées à proximité de milieux boisés, mais semble avoir une dynamique de conquête dans les secteurs de pelouses steppiques, bénéficiant probablement de la fermeture progressive de ces milieux. En effet, ce triton apprécie les zones boisées, et plus particulièrement les lisières et les haies qui favorisent vraisemblablement le déplacement des jeunes individus en phase terrestre facilitant ainsi la colonisation des points d'eau calme. L'espèce est également présente sur la partie occidentale du Mont Lozère, plutôt en altitude, la principale population se situant sur l'étang de Barrandon à 1370 m. On retrouve enfin le Triton palmé sur une bonne partie du Piémont Cévenol méridional, ainsi que sur le bassin du Viganais. Il s'observe sur une large gamme d'altitudes, allant de 149 m (commune de Saint-Martin-de-Valgagne) à 1540 m dans une tourbière de la forêt des Laubies sur le Mont Lozère (commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez). L'espèce n'est donc pas observée partout sur le territoire du Parc et semble absente des gorges du Tarn et de la Jonte, de tout le cœur des Cévennes schisteuses, de la partie orientale du Mont Lozère, du Bougès, de Fontmort, de la Can de l'Hospitalet et de la quasi-totalité du massif de l'Aigoual, exceptée cette récente mention au Lac des Pises le 14/05/2019, très éloignée des stations connues jusqu'à présent.

Le Triton palmé se reproduit dans une grande variété d'habitats aquatiques, avec une préférence pour les milieux stagnants : petits lacs, étangs, marais, mares, abreuvoirs, fontaines, bassins, lavognes, flaques temporaires. Il peut parfois tolérer la présence de poissons comme sur l'étang de Barrandon, pourvu qu'il trouve des herbiers pour s'abriter en bordure. La phase aquatique marquant la période de reproduction s'étale en général de mars à mai-juin en fonction de l'altitude, mais nous avons à ce jour peu de données spécifiques dans notre base : sept mentions de parades et accouplements, entre le 31 mars et le 14 mai. Le développement larvaire dure ensuite environ trois mois entre l'œuf et la métamorphose : peu de mentions dans les bases de données concernent les larves, mais une mention de trois larves datant du 26/11/2019 à la ferme d'Aurières, non loin d'Alzon, suggérerait une reproduction automnale en milieu méditerranéen. Il serait particulièrement intéressant de préciser la phénologie de la reproduction de cette espèce sur le territoire du Parc national des Cévennes. Les adultes pouvant également vivre dans l'eau la majeure partie de l'année, les observations de l'espèce en phase aquatique s'étalent sur toute l'année, avec néanmoins un net pic au printemps. Enfin, on peut parfois observer des individus néoténiques, c'est-à-dire des individus capables de se reproduire mais qui restent en permanence dans le milieu aquatique tout en conservant leur morphologie larvaire, notamment leurs branchies : deux individus sont signalés le 29/05/2015 dans la lavogne du Buffre sur le Causse Méjean, et un autre, toujours sur le même Causse, parmi deux autres adultes le 03/01/2020 à Villeneuve.



Mâle phase aquatique (St Pierre des Tripiers, 25/04/2020, Bruno Descaves)



Femelle phase aquatique (Hyelzas, 03/04/2019, Benoit Deffrennes)

Ordre des Anoures (crapauds, grenouilles)

Famille des Alytidés - 1 espèce

Alytes obstetricans (Laurenti, 1768), Le Crapaud accoucheur ou Alyte accoucheur **PN** **ZS** **C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
44	28	535	127	66	392	212	196	800

Le Crapaud accoucheur est un amphibien de petite taille et d'aspect trapu, mesurant moins de 5 cm. Mâles et femelles sont semblables : le dos est de couleur grisâtre parsemé de petites verrues, les glandes parotoïdes sont peu visibles et l'iris est doré avec une pupille verticale.

Sur le territoire du Parc national des Cévennes, le Crapaud accoucheur est assez répandu, de 130 m (Anduze) à 1370 m d'altitude (étang de Barrandon, commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez). Il est noté principalement sur les Causses et les Vallées Cévenoles, jusqu'au Piémont à la faveur des rivières en fond de vallées. En revanche, il est peu noté dans les gorges du Tarn et aucune donnée ne concerne les gorges de la Jonte. Il se fait beaucoup plus discret dans les zones plus forestières et les secteurs d'altitude : sur les hauteurs du Mont Lozère et du Mont Aigoual, sa présence semble liée à celle de grandes retenues d'eau, autres que les milieux tourbeux : étang de Barrandon, lac des Pises et lac du Devois, mais sur ces massifs sa répartition serait à préciser notamment à plus basse altitude en prospectant les abords des habitations, les mares et les cours d'eau dans des secteurs relativement ouverts. En milieu terrestre, il affectionne en effet les zones dégagées riches en caches tels que les zones rocheuses et les murets notamment sur des substrats sablonneux ou dolomitiques qui lui permettent de s'enfouir durant ses périodes de léthargie.

Sa reproduction s'étale sur une grande période : on peut entendre le chant flûté des mâles (qui peut être confondu avec celui du Hibou petit-duc) dès la fin du mois de février (date la plus précoce le 07/02/2004, commune de Saint-André-de-Majencoules) et jusqu'à la fin de l'été, voire plus tard encore (date la plus tardive le 09/11/2014, commune de Saint-André-de-Majencoules). Ce sont les mâles qui portent les œufs, une fois fécondés, enroulés autour de leurs pattes, à l'air libre, dès la fin du mois de mars et jusqu'à la mi-juillet : un mâle porte des œufs le 15/07/2019 au Château du Miral. Ils sont ensuite déposés lors de leurs éclosions dans les points d'eau stagnante (lacs, mares, lavognes, fontaines), mais également dans les cours d'eau, notamment dans les Gardons. Les têtards d'Alyte ont la particularité de devenir très gros (6-7 cm, soit plus gros que les individus adultes !) et de mettre longtemps à se développer (jusqu'à 15 mois). Ils peuvent donc être observés toute l'année et le point d'eau ne doit pas s'assécher pour permettre aux têtards d'atteindre la métamorphose.

En 2011, une souche a priori peu virulente du *Batrachochytrium dendrobatidis* a été découverte sur deux Alytes et un Crapaud calamite vivant sur l'étang de Barrandon : ce champignon pathogène est connu pour avoir occasionné de fortes mortalités d'Alyte dans les lacs pyrénéens au début des années 2000. Aucune mortalité massive n'a en revanche été observée sur le territoire du Parc national des Cévennes après ce premier cas découvert sur l'étang de Barrandon en 2011. Toutefois, une veille sanitaire s'impose à l'avenir sur les populations présentes sur le territoire du Parc national des Cévennes.



Mâle adulte (Drigas, 08/04/2006, Bruno Descaves)



Métamorphose (Drigas, 29/05/2015, Bruno Descaves)

Famille des Pélodytidés - 1 espèce

Pelodytes punctatus (Daudin, 1803), Le Pélodyte ponctué **PN R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	31	324	11	0	125	102	139	366

Le Pélodyte ponctué est un petit amphibien à l'aspect très élancé et ne dépassant guère les 4,5 cm. Son allure longiligne due à ses longues pattes arrière ainsi que son dos gris parsemé de verrues d'un beau vert clair lui ont valu le surnom de « Grenouille persillée », mais il s'agit en fait d'un crapaud. On remarque sur son dos une tache caractéristique plus claire en forme de X faisant penser à un « sac à dos ». Sa pupille est verticale et son iris jaune.

La répartition du Pélodyte ponctué au sein du Parc national des Cévennes, entre 147 m (Berrias et Casteljeau) et 1168 m (Plo de la Borie, Saint-Etienne-du-Valdonnez), semble liée à la nature du substrat : on le retrouve quasi exclusivement sur calcaire où il montre une attirance pour les paysages plutôt dénudés mais riches en petites cavités souterraines qu'affectionne ce batracien pour son repos hivernal. On le rencontre donc essentiellement sur l'ensemble des Causses, du Sauveterre à Blandas et sur la Can de l'Hospitalet où il a été revu récemment, le 26/03/2021 au col des Faïsses, mais également sur l'ensemble du Piémont Cévenol depuis le viganais jusqu'à l'Ardèche. Il ne semble pas fréquenter les gorges du Tarn et de la Jonte ni les Vallées Cévenoles, exception faite d'une mention, par un observateur confirmé, le 09/05/2002 le long du Gardon de Sainte-Croix sur la commune de Moissac-Vallée-Française. Enfin, il fréquente l'ensemble des mines et carrières houillères de Champclauson et de Portes où il retrouve les paysages rocheux et dénudés qui lui conviennent. Citons aussi sa présence sur la partie calcaire du massif du Mont Lozère où il atteint son altitude maximale, sa reproduction étant avérée dans une mare temporaire non loin du parking des menhirs le 16/04/2018. Il serait à rechercher dans la plaine du Valdonnez où figure une donnée ancienne : le 20/04/2000 à Varazoux, ainsi que dans tous les habitats pionniers tels que les carrières, comme par exemple au col des Tribes au nord du Mont Lozère. Le Pélodyte ponctué se reproduit dans les lavognes temporaires ou permanentes, les mares temporaires, voire même les grandes flaques, ou encore les cours d'eau à caractère temporaire (le 13/04/2021, Goule de Sauvas, Saint-Paul-le-Jeune). La ponte prend la forme d'un manchon d'une dizaine de centimètres déposé autour d'une tige, ou à défaut, dans les lavognes dépourvues de végétation, sur une feuille de chardon roulant voire sur une plume qu'un vautour aura laissé lors d'un bain ! En période de reproduction, le chant des mâles est facilement reconnaissable, mais audible uniquement à faible distance car généralement émis sous l'eau. Il ressemble au son de deux boules de pétanque qui se percutent répétitivement l'une contre l'autre ou au grincement d'une chaussure ! Le Pélodyte ponctué fait partie des amphibiens les plus précoces à se reproduire et on peut l'entendre dès le mois de février dans les Basses Cévennes (chant le plus précoce le 05/02/2007 sur la commune de Blandas, en limite du Parc). Cette espèce a la capacité de produire une deuxième ponte en fin d'été (quatre pontes dans la lavogne de Villeneuve, Causse Méjean, le 22/09/2020) notamment si les points d'eau temporaires sont restés en eau. Les changements climatiques en cours font que les épisodes cévenols de fin d'été et début d'automne se décalent de plus en plus sur les mois d'octobre et novembre, privant de plus en plus régulièrement l'espèce de cette seconde opportunité de ponte.



Adulte (Drigas, 05/04/2009, Bruno Descaves)



Ponte (Saint-Etienne-du-Valdonnez, 16/04/2018, Benoit Deffrennes)

Famille des Bufonidés - 2 espèces

Bufo spinosus (Daudin, 1803), Le Crapaud épineux **PN C**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
232	61	406	270	180	690	193	265	1148

Le Crapaud épineux fait partie de la famille des crapauds vrais, les *Bufo*. Autrefois considéré comme une sous-espèce du Crapaud commun *Bufo bufo*, le Crapaud épineux n'a été élevé au rang d'espèce que très récemment sur la base d'analyse génétique (Arntzen *et al.* 2013). La zone de contact identifiée entre les deux espèces en France étant une diagonale allant en gros de la Normandie à Nice, il est établi désormais, et vérifié sur le terrain, que seul le Crapaud épineux *Bufo spinosus* est présent sur le territoire du Parc national des Cévennes. Ce dernier diffère morphologiquement du Crapaud commun par son iris rouge et ses glandes parotoïdes (renflements à forte concentration de venin situés derrière les yeux) non parallèles et évasés vers l'arrière. Le Crapaud épineux est le plus gros amphibien autochtone de France métropolitaine : les mâles, plus petits que les femelles, mesurent entre 5 et 9 cm, ces dernières mesurant entre 8 et 11 cm, jusqu'à 15 cm parfois. Cette espèce à l'allure typique d'un crapaud (dodue et couverte de pustules), ne peut être confondue qu'avec le Crapaud calamite *Epidalea calamita*, mais elle est la seule à posséder un iris rouge et une pupille horizontale.

Le Crapaud épineux est abondant sur une grande partie du territoire du Parc national des Cévennes. Il est présent dans toutes les vallées, à l'exception du Galeizon et du cœur des gorges de la Jonte où il est peu noté (bien qu'il doit être présent) et sur les massifs montagneux. Il semble moins abondant sur les plateaux des Causses Méjean et de Sauveterre, au profit souvent du Crapaud calamite, les vastes milieux ouverts et secs lui étant défavorables. Sur les Causses, sa distribution est limitée aux abords des villages et aux secteurs plus forestiers. En effet, dans sa phase terrestre, le Crapaud épineux apprécie divers milieux tant qu'ils présentent une strate arborée (forêts, bois, haies), une relative fraîcheur et des caches pour y passer la journée. Il s'accommode très bien des milieux anthropisés. C'est d'ailleurs l'amphibien le plus observé en phase terrestre (avec la Grenouille rousse en forêt), lors de ses chasses nocturnes dans les villages et les jardins. Il peut alors être signalé toute l'année, bien que les mentions hivernales restent rares sur notre territoire. Il y capture nombre de petites à moyennes proies au déplacement lent, allant des fourmis, et autres insectes, aux mollusques. Les populations de la vallée des Gardons Cévenols représentent les stations les plus basses, avec 121 m d'altitude près d'Anduze le 09/04/2002.

L'observation la plus haute a été réalisée à 1605 m d'altitude sur le Mont Lozère (versant ouest du Pic Cassini, le 03/08/2006), mais seules deux données dépassent les 1400 m d'altitude, limite au-dessus de laquelle l'espèce semble rare.

Sur le territoire du Parc national des Cévennes, la reproduction a lieu majoritairement dans les cours d'eau. C'est une des rares espèces à tolérer la présence de poissons du fait de la toxicité de ses têtards pour les prédateurs. A noter une observation insolite, mais peut-être assez courante, de prédation des œufs par les chevesnes sur le Tarn lors de la ponte. Sur les hauteurs du Mont Lozère et de l'Aigoual, en plus des cours d'eau, sa reproduction est également liée à la présence de grandes pièces d'eau comme l'étang de Barrandon, le lac des Pises ou le lac du Devois. Sur les Causses, l'espèce se reproduit dans les lavognes permanentes, contrairement au Crapaud calamite qui recherche des milieux plus pionniers pour sa reproduction. Les pontes ont lieu principalement dans le courant du mois d'avril, jusqu'à la première décade de mai (notamment sur les secteurs d'altitude de Barrandon et des Pises), avec comme dates extrêmes le 08/03/2020 sur la commune de Sumène à basse altitude et le 25/05/1994 à La Bazalgette sur le Causse de Sauveterre. Les métamorphoses des têtards ont principalement lieu à partir du mois d'août.

Le Crapaud épineux figure en bonne place au menu de la Loutre, notamment durant la période des regroupements lors du frai : de nombreux cadavres peuvent alors être retrouvés avec la peau retournée en chaussette, le prédateur (l'un des rares à savoir le faire) évitant ainsi de consommer les glandes venimeuses. Mais cette mortalité reste sans commune mesure avec celle causée par le trafic routier, où de nombreux cadavres sont retrouvés lorsque les individus traversent les routes pour se rendre sur les sites de pontes, mais aussi toute l'année lors de nuits humides. Enfin, citons la présence en nombre de l'espèce au niveau du sentier des vertiges (Causse Méjean) lors des nuits de fin d'été. Il est possible dans ce cas que l'espèce effectue une migration altitudinale entre ses sites de reproduction, en contrebas de la Jonte et les zones escarpées des pentes des Causses.



Amplexus (Barrandon, 29/04/2021, Benoit Deffrennes)



Têtards (Lingas, 18/08/2008, Bruno Descaves)

***Epidalea calamita* (Laurenti, 1768), Le Crapaud calamite PN R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
2	7	212	17	74	108	97	107	312

Le Crapaud calamite est un amphibien de taille moyenne. Il ressemble morphologiquement au Crapaud épineux, mais outre sa taille plus petite, il diffère de ce dernier par son superbe iris jaune d'or à pupille

horizontale et une ligne médiane caractéristique de couleur jaune sur un dos marbré de brun ou de verdâtre. Enfin, le Calamite est un crapaud qui peut être reconnu à sa démarche assez rapide lorsqu'il est inquiet, pouvant faire penser parfois à un petit rongeur car il se déplace davantage en courant qu'en sautant.

Cet amphibien est assez localisé sur le territoire du Parc national des Cévennes. Il est bien réparti sur l'ensemble des Causses, du Sauveterre au Causse de Blandas et présent, bien que peu mentionné (et donc à rechercher) sur le Piémont Cévenol jusqu'à la zone ardéchoise de Païolive où il est noté à l'altitude la plus basse de 180 m le 19/03/2019. Dans les Vallées Cévenoles, il est bien présent dans le site minier très favorable de Portes-Champclauson mais également sur la commune de Saint-Michel-de-Dèze (deux données) et de Branoux (une donnée), données provenant du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) qui seraient intéressantes à reconfirmer. Il n'a pas été détecté sur le Mont Aigoual, bien que le plateau du Lingas puisse potentiellement l'accueillir. Sur le Mont Lozère, il atteint l'altitude maximale de 1408 m le 03/06/1998 non loin de l'étang de Barrandon où l'espèce est bien présente. Sur tout le versant sud du Mont Lozère, à part une mention datant de 2014 à Finiels, l'espèce n'a été notée que très récemment, mais de manière régulière ; elle semble bien répartie jusque dans la plaine du Tarn et serait à rechercher plus à l'est dans le secteur du Mas de la Barque. Elle vient également d'être découverte en 2021 dans la vallée du Lot sur le site de la carrière du col des Tribes. Il semble donc que sa répartition puisse encore être précisée sur le territoire du Parc national des Cévennes. Enfin, des données anciennes (20 ans ou plus) mentionnent l'espèce dans le secteur de Villefort, ainsi que sur le Bougès sur le site de Grizac et sur Saint-Maurice-de-Ventalon. Il serait donc opportun d'y chercher à nouveau la présence de ce crapaud.

Le Crapaud calamite fréquente préférentiellement des milieux pionniers, donc très ouverts voire dénudés, où il sort de nuit pour se nourrir de diverses proies, jusqu'à 1 cm de longueur (insectes, mollusques, araignées). Il est ainsi noté dans les pelouses à caractère steppiques des Causses, mais aussi dans les carrières ou encore les grands parkings de graviers comme celui de l'étang de Barrandon. Il est principalement observé entre avril et septembre, avec comme date la plus tardive le 23/10/1994 sur la commune d'Alzon. Il se reproduit régulièrement dans des milieux aquatiques temporaires et peu profonds, permettant aux eaux de se réchauffer rapidement, depuis les lavognes jusqu'à de simples flaques dans les carrières ou des ornières. Du stade de l'œuf jusqu'à celui de « crapelet », son développement record ne peut prendre qu'un mois dans des conditions optimales ! Néanmoins, il est très fréquent que ces pièces d'eau temporaires contenant les pontes s'assèchent complètement, provoquant des années sans reproduction, ou qu'elles ne soient pas protégées de la grêle comme cela a été observé dans la lavogne de Hures où tous les têtards sont morts après un violent orage. La reproduction du Crapaud calamite est très dépendante des conditions météorologiques et, le plus souvent, déclenchée par des pluies associées à un redoux. On entend alors le chant roulé des mâles, très puissant. La mention la plus précoce en saison concerne un mâle vu et entendu le 05/03/2001 non loin de Lanuéjols sur le Causse Noir, mais la reproduction et les pontes sont principalement notées dans le courant du mois de mai et peuvent s'étaler entre avril et juillet en fonction des conditions climatiques. En milieu méditerranéen, des pontes peuvent être déposées à l'automne mais ce phénomène n'a pas été observé à ce jour sur le territoire du Parc national des Cévennes.



Ponte (Le Bleynard, 12/05/2021, Benoit Deffrennes)



Adulte (Hyelzas, 03/04/2019, Benoit Deffrennes)

Famille des Hylidés - 1 espèce

Hyla meridionalis (Boettger, 1874), La Rainette méridionale **PN R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
60	52	4	137	0	232	11	10	253

La Rainette méridionale est une petite grenouille, dépassant rarement les 5 cm de longueur de corps. Seule rainette présente sur le territoire du Parc national des Cévennes, elle est aisément reconnaissable. Sa coloration est souvent vert vif, mais peut être variable selon les individus allant du beige au gris, une ligne noire vient souligner les côtés de sa tête et ses doigts sont munis de ventouses. C'est une espèce qui peut être active en journée, mais qui passe souvent inaperçue dans la végétation. La nuit venue, elle peut être contactée de loin grâce à son chant puissant et grave évoquant une succession lente de rots cavernaux.

Comme son nom l'indique, son aire de répartition s'étend du pourtour méditerranéen au Bassin aquitain. Sur le territoire du Parc national des Cévennes on la retrouve sur l'ensemble des Vallées Cévenoles, exception faite de la vallée du Galeizon où elle doit être cependant présente, sur les Piémonts Gardois et Ardéchois ainsi que sur les versants méditerranéens de l'Aigoual, de 150 m d'altitude (le 18/06/1988 à Générargues) jusqu'à 850 m d'altitude (en 2005 et 2007, commune d'Aumessas). Il existe également des mentions plus atypiques de la Rainette méridionale en versant atlantique. Ainsi le 22/07/2001, 7 mâles sont entendus au lac des Pises, alors que l'espèce n'avait jamais été contactée malgré le suivi régulier effectué sur ce site. Sans qu'une recherche ciblée n'ait été réalisée par la suite, elle y a été recontactée jusqu'en 2009. C'est la plus haute station connue (1260 m) pour l'espèce en France, qui plus est, dans un environnement montagnard peu favorable (Geniez & Cheylan 2012). Cinq adultes ainsi que des pontes et des têtards ont également été découverts dans une lavogne du Causse Noir, à 990 m d'altitude, le 21/05/2013 à Servillières (commune de Lanuéjols). Cette dernière observation reste à confirmer, tout comme une mention plus douteuse de l'espèce sur le Causse de Sauveterre, à Boisset (commune de Sainte-Enimie) en 2007. Ces observations, sur le haut bassin-versant atlantique, assez éloignées des populations aveyronnaises connues, et à des altitudes élevées, laissent à penser que cette espèce a fait l'objet d'introductions sur le territoire du Parc national des Cévennes. Un suivi de ces sites permettrait de connaître le devenir de ces individus.

Comme la Rainette verte, la Rainette méridionale recherche la végétation ligneuse ou herbacée pour se dissimuler en journée et apprécie la présence de milieux boisés et broussailleux. Elle est souvent notée non loin des habitations humaines, sa présence étant ici très souvent liée à la présence de bassins artificiels qu'elle utilise pour la reproduction (mares, lavoirs, mais aussi récupérateurs d'eau de pluies

et autres bacs d'eau stagnante). Elle peut également se reproduire dans les vasques rocheuses en bordure de rivière et autres habitats plus ou moins temporaires, à l'abri de la prédation des poissons. La Rainette méridionale peut être entendue plus ou moins toute l'année, au gré des périodes de redoux durant l'hiver (chant le plus précoce le 17/01/1983, commune du Vigan, chant le plus tardif le 20/12/2015, commune de Saint-André-de-Majencoules), même si la période principale de reproduction qui s'étale de mars à juin reste la plus favorable pour la contacter. Néanmoins, peu de données spécifiques à la reproduction sont disponibles sur le territoire du Parc national des Cévennes avec moins d'une dizaine de mentions de têtards et aucunes de pontes. Un manque à combler quand on sait que la Rainette méridionale peut potentiellement se reproduire toute l'année en milieu méditerranéen, phénomène qui pourrait être accentué par le réchauffement climatique, tout comme la distribution de l'espèce qui pourrait connaître une expansion en altitude.



Têtard (Portes, 25/06/2018, Benoit Deffrennes)



Adulte (Berrias-et-Casteljau, 21/02/2019, Benoit Deffrennes)

Famille des Ranidés - 3 espèces

***Rana temporaria* (Linnaeus, 1758), La Grenouille rousse** **PN partielle** **AC**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
371	0	45	10	490	121	30	765	916

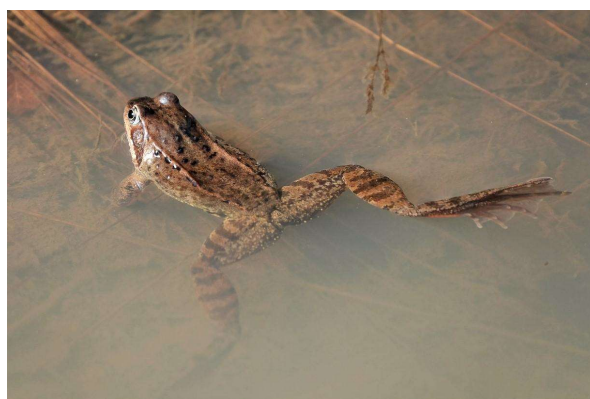
La Grenouille rousse est la seule « grenouille brune » présente sur le territoire du Parc national des Cévennes : une autre espèce semblable, la Grenouille agile *Rana dalmatica*, n'a jamais été mentionnée dans la zone, cette dernière évitant les zones montagneuses et méditerranéennes. La femelle est légèrement plus grande que le mâle et peut exceptionnellement mesurer plus de 8 cm. Son corps est trapu et son tympan très visible et inclus dans une tâche sombre située à l'arrière des yeux, dont l'iris est doré et la pupille horizontale. La coloration de son corps peut varier du brun-noir au jaune-orangé. La Grenouille rousse est observée principalement dans les secteurs d'altitude du territoire du Parc national des Cévennes, où elle est bien présente : les massifs de l'Aigoual, du Lingas, du Mont Lozère, du Bougès et le haut des vallées associées. Sur les plateaux des Causses Noir et Méjean, l'espèce n'arrive à se maintenir que sur les zones de contact avec le massif de l'Aigoual granitique. Ainsi, la Grenouille rousse se reproduit dans les lavognes de Servilières, commune de Lanuéjols sur le Causse Noir et plusieurs observations ont été faites sur le Causse Méjean (lavogne de Aures, non loin du col de Perjuret), sans que la reproduction ne soit prouvée jusqu'à présent. Sur le Causse de Sauveterre, nous ne disposons d'aucune donnée de population installée. Signalons tout de même deux observations très étonnantes d'individus isolés, très éloignées des populations connues, le 04/09/2005 sur la lavogne du Mazel-Bouissy (Causse de Sauveterre) et le 22/06/2019 sur la commune de Saint-Pierre-des-Tripiers

(Causse Méjean). Cet amphibien est régulièrement observé en phase terrestre, à la faveur de la fraîcheur des milieux forestiers, mais elle fréquente également divers milieux bocagers ou prairiaux. L'espèce atteint 1678 m sur les crêtes du Mont Lozère (Pic Cassini, le 30/06/2011), depuis la limite inférieure de 500 m d'altitude dans des milieux frais. En dessous, elle est exceptionnellement notée : à 310 m le 05/03/2020 à La Bouriette sur le Gardon de Saint-Martin-de-Lansuscle, commune de Saint-Germain-de-Calberte (couple et pontes) et à 315 m le 05/06/2017 sur la Cèze, commune d'Aujac.

Pour la reproduction, la Grenouille rousse affectionne les tourbières d'altitude, mais elle est peu exigeante tant pour l'ensoleillement que la nature de la pièce d'eau : elle pond aussi bien dans les sources que sur les berges de grandes pièces d'eau, voire de simples flaques ou ornières. La reproduction à lieu lors de rassemblements massifs d'individus dès la fin de l'hiver (attirant nombre de prédateurs après la disette hivernale). La plupart des pontes sont observées courant mars, voire avril en altitude, plus rarement en mai. Toutefois, des pontes plus précoces ont été rapportées dès février : le 13/02/2007 sur l'Aigoual vers Les Airettes et la Serreyrède et même le 01/02/2002 vers La Borie du Pont, commune de Dourbies ! Sur le secteur du Mont Lozère, on note une ponte précoce le 27/02/2021 dans une ornière du Bougès, ainsi qu'une tardive le 06/06/2017 vers Gourdouze. On peut constater que des retours de gels intenses printaniers mettent en péril certaines poches d'œufs, et provoquent alors une seconde période de frai au retour de la douceur, comme ce fut observé en avril 2021 sur le secteur de Barrandon, la ponte ayant repris début mai. Les périodes soudaines de fortes chaleurs, qui assèchent flaques et ornières, sont aussi néfastes et déciment alors nombre de têtards prisonniers.



Ponte (Le Pont-de-Montvert, 27/02/2021, Caroline Devevey)



Adulte (Le Pont-de-Montvert, 27/02/2021, Caroline Devevey)

***Pelophylax lessonae* (Camerano, 1882), La Grenouille de Lessona** PN ZS RR

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
0	0	0	0	8	2	0	6	8

La Grenouille de Lessona fait partie du complexe des grenouilles vertes du genre *Pelophylax*. Les espèces de ce genre sont particulièrement difficiles à déterminer. La Grenouille de Lessona, de couleur vert jaunâtre tachetée de noir, se caractérise par sa petite taille, atteignant seulement 5 cm chez les mâles et 8 cm chez les femelles, et son museau court et pointu. Mais le critère discriminant pour cette espèce reste son tubercule métatarsien grand, en forme de demi-cercle et uniformément clair.

La Grenouille de Lessona est présente sur une large moitié nord de la France, et le Mont Lozère semble constituer la limite sud de sa répartition sur l'hexagone. C'est une espèce de plaine et des piémonts fréquentant une large gamme de milieux aquatiques. Néanmoins, à nos latitudes, elle semble préférer les plans d'eau plus élevés en altitude, peu profonds et riches en végétation aquatique. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, peu de mentions anciennes attestent de la présence de cette grenouille.

Une donnée de 1975 la localise à Prat Souteyran, commune du Pont-de-Montvert et une autre en 1994 aux Faux, commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez. C'est le 12/06/2018 que l'espèce est découverte en cœur de Parc, sur l'étang de Barrandon. Les nombreux individus observés attestent d'une colonisation datant de plusieurs années. Une première mention d'une Grenouille verte *sp.* entendue le 06/07/2011 sur ce site corrobore cette hypothèse en l'absence de Grenouille rieuse. L'étang de Barrandon situé à 1370 m d'altitude semble constituer un record pour l'espèce en France, jusqu'ici détenu par le lac de Souveyrols (1330 m) sur la commune de Nasbinals (Geniez & Cheylan 2012). C'est pour l'instant la seule localisation connue de l'espèce sur le territoire du Parc national des Cévennes, elle est à rechercher dans toutes les zones humides et bords de ruisseaux du Mont Lozère. Bien que pour l'instant aucune zone de contact ne soit connue, la présence de la Grenouille de Lessona et de la Grenouille rieuse sur le territoire du Parc national des Cévennes pourrait également amener à la découverte d'une troisième « espèce » : la Grenouille verte hybride (*Pelophylax kl. esculentus*). Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un hybride des deux espèces citées. De détermination difficile, elle présente une morphologie intermédiaire entre ses deux espèces parentales. C'est sa taille relativement plus grande, atteignant 11 cm et son tubercule métatarsien de taille moyenne, asymétrique et parfois bicolore, qui permettront de détecter la Grenouille verte hybride.



Femelle adulte (Barrandon, 02/07/2019, Bruno Descaves)



Tubercule métatarsien (Barrandon, 02/07/2019, Bruno Descaves)

Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771), La Grenouille rieuse **PN R**

Aigoual	Basses Cévennes	Causses Gorges	Vallées Cévenoles	Mont Lozère	AA	AOA	Cœur	Total données
7	43	68	88	0	173	33	1	207

La Grenouille rieuse fait partie du complexe des grenouilles vertes du genre *Pelophylax* : les espèces de ce genre sont réputées particulièrement difficiles à déterminer, mais nous considérons à ce jour que c'est la seule grenouille verte présente sur le territoire du Parc national, exceptée la population de Grenouille de Lessona de l'étang de Barrandon. Cette grenouille se distingue notamment par sa grande taille pouvant dépasser les 13 cm et la présence de sacs vocaux sombres chez les mâles. Une ligne dorsale claire peut être présente sur le dos, qui est de couleur brunâtre, jaunâtre ou vert pomme, avec des taches brunes ou vertes.

Originellement présente dans l'Est de la France, cette espèce a connu une extension rapide de son aire de répartition depuis les années 1970 pour diverses raisons, et notamment du fait de l'importation de spécimens des Balkans pour la consommation des cuisses. Sur le territoire du Parc national des Cévennes, les premières mentions remontent à 1976 dans le secteur du Vigan par un observateur très expérimenté, Philippe Geniez. La plupart des gardons cévenols sont alors progressivement colonisés. La première observation avérée côté atlantique sera faite le 21/05/1989 sur le Tarn à Saint-Julien-du-

Gourg (commune de Florac) par ce même auteur. Aujourd'hui, l'espèce est bien présente dans le Piémont et les Vallées Cévenoles. Sa situation reste néanmoins à préciser sur certains Gardons, notamment le Gardon d'Alès pour lequel nous ne disposons d'aucune donnée, ainsi que sur la partie ardéchoise du Parc national où les données sont rares bien que l'espèce soit assurément présente. En versant atlantique, la Grenouille rieuse est bien présente sur l'ensemble du Tarn à l'aval de Cocurès. Sur le Tarnon, elle est signalée uniquement aux abords de Florac, avec néanmoins une mention isolée à Fraissinet-de-Fourques le 30/06/1995. Elle n'est pas mentionnée sur la partie gardoise de la Dourbie, le Trévezel, ou encore des Gorges de la Jonte, où elle serait à rechercher. Cette grenouille est essentiellement aquatique, jusqu'à son hivernage qui est souvent réalisé au fond de l'eau, dans la vase. Elle fréquente les rivières et les pièces d'eau attenantes (bassins, béals, mares...) à des altitudes plutôt basses, depuis 127 m à Anduze jusqu'à 570 m à Bédouès, outre la signalisation isolée de Fraissinet-de-Fourques à 718 m le 30/06/1995.

Les mâles émettent un chant caractéristique très puissant de jour comme de nuit, qui rappelle le rire nasillard interprété par Donald Duck. Ils se manifestent dès le mois de mars (date la plus précoce le 29/03/1994 à Hauterives) et jusqu'à la mi-octobre (date la plus tardive le 14/10/2006 au Vigan), mais sont majoritairement entendus entre la fin du printemps et le début de l'été. Seules deux données de pontes sont rapportées dans la base du Parc : à Quézac le 19/04/2020 et le 15/06/2021.



Adulte (Quézac, 06/05/2020, Benoit Deffrennes)



Adulte (Quézac, 06/05/2020, Benoit Deffrennes)

Espèces à confirmer ou à rechercher :

Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768), Le Triton alpestre

Avec une limite d'aire de répartition proche du territoire du Parc national des Cévennes, en nord Lozère, ce triton a fait l'objet d'une prospection spécifique en mai 2019 sur le Goulet, sans résultat de sa présence.

Pelobates cultripes (Cuvier, 1829), Le Pélobate cultripède

Il est présent sur le Causse de Blandas, tout proche de la limite de l'aire d'adhésion du PNC. Sa distribution est donc à suivre à l'avenir.

Pelophylax perezi (Seoane, 1885), La Grenouille de Pérez

L'espèce type ou surtout le "complexe PG" : grenouille de Pérez et grenouille de Graf (La grenouille de Graf étant la résultante de l'hybridation entre la Grenouille rieuse et la Grenouille de Pérez). Une hypothétique présence dans certains ruisseaux préservés de l'ensemble du Piémont Cévenol, mais l'identification étant difficile, il faudrait avoir recours à des moyens spécifiques comme par exemple l'identification acoustique.

Bibliographie :

Arntzen, J. W., McAtear, J., Recuero, E., Ziermann, J. M., Ohler, A., van Alphen, J., & Martinez-Solano, I. (2013). Morphological and genetic differentiation of Bufo toads: two cryptic species in Western Europe (Anura, Bufonidae). *Contributions to Zoology*, 82(4) : 147-169.

Geniez P. & Cheylan M., 2012 - *Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes*. Atlas biogéographique. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité). 448 p.

Lescure J. & Massary J.-C. (coords), 2012 - *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité) : 272 p.

Massary J.-C., Bour R., Cheylan M., Crochet P.-A., Dewynter M., Geniez Ph., Neich I., Ohler A., Vidal N. & Lescure J., 2019 - Nouvelle liste taxinomique de l'herpétofaune de la France métropolitaine. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 171 : 37-56.

Paparel P.J., 1891 - *Faune de la Lozère ou Catalogue de Zoologie*. Privat. Mende : 269 p.

Parayre C., 1996 - *Des écosystèmes particuliers : les lavognes du Parc national des Cévennes. Etude physique et écologique*. Diplôme EPHE, Montpellier : 212 p. + annexes.

GHRA - LPO Rhône-Alpes (2015). Les amphibiens et reptiles de Rhône-Alpes. LPO coordination Rhône-Alpes, Lyon : 448 p.

